

Cahier d'acteurs

Les propos tenus au sein du présent cahier d'acteurs n'engagent que son auteur et sont totalement indépendants de la CPDP.



N°9 Juin 2010



Club Hôtelier du Grand Amiens

6, boulevard de Belfort

80039 Amiens cedex 1

tél : 03 22 82 22 58

email : contact@club-hotelier-amiens.com

Le Club Hôtelier du Grand Amiens (- 70% des établissements du Grand Amiens - 100% de l'offre 3* et 75% de l'offre 2*) présidé par Gérard Guérout, se prononce en faveur de la réalisation du barreau TGV Picardie-Roissy.



Ce barreau est, aux yeux des professionnels du Club, le moyen adapté pour répondre au développement d'Amiens et de la Picardie. Il contribuera à un meilleur positionnement d'Amiens comme destination touristique tant au niveau des particuliers que des entreprises. Il permettra de développer, conformément à la Charte de Développement Hôtelier CCI Amiens - Amiens Métropole signée en 2008, une offre plus performante et plus durable sur le créneau du tourisme d'affaires qui est le socle de notre marché.

La Picardie est une quasi exception française, puisqu'elle n'accueille qu'une seule des 203

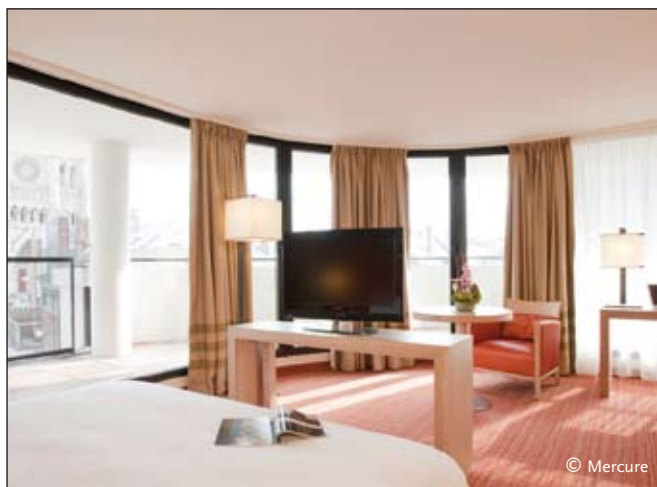


gares TGV de France et se trouve donc exclue de fait du réseau des destinations TGV en France et en Europe offertes aux clients potentiels de notre appareil hôtelier.

Le Club Hôtelier du Grand Amiens est favorable à l'option centrale parmi les 3 tracés proposés par RFF d'autant plus que ce tracé comporte des enjeux modérés et maîtrisables en termes de paysage et de milieux naturels et se révèle le plus économique et **sans doute le plus rapide à réaliser**. Il a aussi l'avantage de pouvoir intégrer un arrêt TER en Ile-de-France.

Le Club Hôtelier du Grand Amiens opte donc pour un scénario de desserte combinant TGV et TER. Cette offre de service combinée permet d'offrir aux entreprises, aux consommateurs et à tous les Picards une desserte optimum vers Roissy et vers les autres destinations françaises et européennes.

Ouvrir Amiens comme destination touristique sur le réseau des destinations TGV



Outre qu'il va répondre aux besoins des groupes industriels internationaux qui génèrent de l'emploi, du business d'affaires, le barreau confortera notre offre hôtelière forte de 1200 chambres.

Il accroîtra notre zone de chalandise du tourisme B to B en offrant aux entreprises de la plate forme de Roissy une offre business alternative et pratique pour organiser des séminaires et des rencontres d'affaires.

L'économie touristique amiénoise connaît chaque année une forte croissance et repose sur un socle fondamental celui du tourisme



d'affaires. Cathédrale, Hortillonnages, Maison de Jules Verne attirent annuellement plus de 650 000 visiteurs. Pour l'hôtellerie, le tourisme d'affaires



B to B, représente 64,83% de la clientèle (+2,10%) et la clientèle touristique classique seulement 35,17%. Ainsi le taux d'occupation en semaine sur la dernière décennie est de l'ordre de 80% contre 55% en week-end. Amiens reste depuis plus de dix ans

avec un taux d'occupation supérieur de 4 à 6 points à celui de métropoles comparables : Orléans, Caen ou Reims, par exemple en dépit d'une quasi absence d'accès par le TGV.



Quant à la clientèle étrangère, elle représente 21% de l'ensemble des 387 590 nuitées enregistrées en 2009.

La liaison à grande vitesse via le barreau TGV Picardie-Roissy est donc vitale pour nos clients entreprises et pour nos entreprises car si Amiens peut assumer pleinement son rôle de capitale économique régionale, ceci confortera la compétitivité de notre infrastructure hôtelière sur le marché du tourisme d'affaires générateur d'emplois et de chiffres d'affaires.



Renforcer notre implantation sur le marché du Grand Paris



La Picardie est traversée par de grandes infrastructures de transport, notamment ferroviaires. Néanmoins, elle n'a que très partiellement profité de la mise en service de la LGV. Une seule gare en Picardie est desservie par le TGV alors qu'on en compte 203 sur le territoire français. L'ouverture de deux nouvelles gares en Picardie (Amiens et Creil) va changer la donne et contribuer à améliorer notre image vis-à-vis des touristes particuliers comme entreprises.



Le **Club Hôtelier du Grand Amiens** souhaite mettre en avant 3 bonnes raisons pour aller au bout du projet et ce le plus rapidement possible :

Le barreau TGV : un projet en totale cohérence avec les projets de transports nationaux et franciliens

Ce projet entre dans le cadre du développement de la grande vitesse dans le nord de la France, notamment en contribuant à optimiser la capacité LGV nord en offrant une alternative de prolongement des TGV inter-secteurs, autre que celui à destination de Lille. En terme de desserte de proximité, le barreau Roissy-Picardie est complémentaire des projets franciliens qui visent à faciliter l'accès du nord de l'Île-de-France à Roissy (barreau de Gonesse, tangentielle nord, modernisation des RER B et D,...). Il intégrera complètement notre agglomération dans le réseau du Grand Paris.

Le barreau Roissy-Picardie renforce la connexion de la Picardie et d'Amiens au développement du Grand Paris et du Grand Bassin Parisien.

Ce nouvel espace sera organisé en archipels de pôles de développement situés plutôt dans la grande couronne parisienne voire au-delà. Dans cette perspective, les liaisons transversales entre les principaux pôles urbains et économiques du nord de l'Île-de-France et de la Picardie constituent un enjeu majeur. Il facilitera



l'accès d'une clientèle touristique à la Picardie et notamment à la Somme l'un des poumons verts du Grand Paris.

Le barreau Picardie-Roissy : une réponse aux besoins de déplacement des Amiénois et des Picards dans la perspective du développement durable.

Ce barreau permettra une double réponse aux problèmes de déplacements des Picards :

- permettre à des trains à grande vitesse de circuler sur le réseau conventionnel picard et nord-francilien, puis desservir la gare CDG-TGV avec des prolongements sur le réseau à grande vitesse vers des grandes villes françaises en contournant Paris
- permettre au titre des trajets domicile-travail, l'accès à la plateforme de Roissy grâce à des trains régionaux directs circulant entre Creil et Roissy.

Ainsi, ce projet offre une alternative au transport automobile individuel permettant le report modal et contribuant de ce fait à la décongestion du réseau routier, notamment francilien.

Au regard des améliorations considérables que ce barreau apporterait aux Picards, aux entreprises et aux Amiénois, le Club Hôtelier du Grand Amiens est donc très favorable à sa réalisation et ce dans des délais les plus brefs.